

ment, ne changent leurs émissaires que lors des élections, la question de l'abolition ou du maintien de la peine de mort est hors de propos d'ici 1978 environ.

En fait, la question des «si» et des «non» n'a pas été soulevée depuis 1963, encore qu'elle ait été débattue à la Chambre à quatre reprises depuis. La question qui sera soumise aux députés à la fin du débat ne permettra donc que de décider si la peine de mort sera abolie avec le consentement du Parlement et des citoyens ou par l'usage abusif de la prérogative royale ou de l'exécutif.

Monsieur l'Orateur, si je peux déclarer qu'il est 10 heures, j'aimerais continuer mon discours plus tard.

M. l'Orateur adjoint: Êtes-vous d'accord pour déclarer qu'il est 10 heures?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES SPORTS—LA QUESTION DES RELATIONS AVEC L'AFRIQUE DU SUD

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, si je participe de nouveau au débat d'ajournement, c'est à cause du sentiment d'inquiétude que semble faire naître l'incohérence manifestée une fois de plus par le gouvernement dans ses politiques—et plus précisément cette fois-ci, la double attitude qu'il a adoptée dans ses relations avec l'Afrique du Sud.

Je parle en particulier de la froideur montrée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social relativement aux Olympiades 1976 pour handicapés physiques, qui doivent se tenir à Etobicoke vers la fin de l'été. Ces jeux prestigieux et utiles organisés à l'intention des athlètes handicapés du monde entier sont généralement tenus tous les quatre ans dans le pays hôte des Jeux olympiques ordinaires, et à Stokes Manderville, en Angleterre, les autres années.

Les organisateurs canadiens et les fonctionnaires du ministère devaient savoir depuis des années que les Jeux pour handicapés se tiendraient en 1976, en même temps que les Jeux olympiques de Montréal. Ces mêmes fonctionnaires auraient dû savoir également qu'une équipe représentant l'Afrique du Sud y participerait. Ce sont là deux faits notoires, et les responsables du sport ne peuvent se permettre d'ignorer des questions aussi essentielles. Le ministre et son ministère devraient être au courant de ce qui se passe dans le monde du sport puisque ces questions relèvent de leur compétence.

Voici où je veux en venir. Le gouvernement avait promis une subvention de \$500,000 aux organisateurs des Olympiades d'Etobicoke, tout en sachant qu'une équipe de l'Afrique du Sud y participerait. Je le dis parce qu'une équipe de l'Afrique du Sud a effectivement participé à plusieurs Olympiades précédentes pour handicapés, des équipes canadiennes ayant participé aussi à certaines.

L'ajournement

● (2200)

Une fois les préparatifs déjà bien en train, le ministère a soudainement décidé de refuser son aide, l'aide ayant été promise à la condition que les Sud-Africains ne viennent pas ou se retirent.

La double norme est ironique à deux titres. Premièrement, en au moins deux occasions précédentes, en 1972 pour les Jeux de Munich et encore l'année dernière en Angleterre, le gouvernement actuel, sous les auspices du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde), a financé la participation d'équipes canadiennes avec des équipes sud-africaines. Soit dit en passant, l'Afrique du Sud à cette époque n'avait pas pris de mesures pour supprimer la discrimination raciale. Le gouvernement refuse maintenant des fonds promis pour des raisons de discrimination raciale, même si, par deux fois, il avait fourni des fonds. Depuis lors, l'équipe de l'Afrique du Sud a officiellement adhéré au Conseil international des sports pour handicapés et, en même temps, a officiellement amendé sa constitution pour interdire la discrimination raciale ou politique. A preuve, une équipe de 22 athlètes devant se rendre à Etobicoke cet été comprend 9 non-blancs et noirs.

Ce n'est pas tout, monsieur l'Orateur. Quand on l'a interrogé, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré que la politique du gouvernement concernant la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud était très clairement établie depuis bien des années et que la position du gouvernement a été de refuser son aide financière aux événements sportifs auxquels participait l'Afrique du Sud à cause de sa politique d'apartheid. La question qu'il faut effectivement poser, et je la pose, est la suivante: si c'est effectivement la politique du gouvernement fédéral, pourquoi a-t-il financé les équipes canadiennes auparavant, alors que cette politique était en vigueur? Deuxièmement, et ce qui est plus important, si c'est effectivement la politique du gouvernement fédéral, pourquoi le ministère de l'Industrie et du Commerce a-t-il ouvert au moins deux bureaux en Afrique du Sud et a l'intention d'en ouvrir d'autres en vue d'accroître le commerce entre nos deux États?

Je ne m'oppose pas à ce que le gouvernement prenne l'Afrique du Sud comme associé commercial et reconnaisse ainsi cet État, mais pourquoi une double norme? Pourquoi s'en prendre aux sports? Pourquoi mêler la politique aux sports? Plus particulièrement, pourquoi s'en prendre à des enfants handicapés? C'est mesquin, à mon sens.

Le gouvernement dit aux athlètes et aux organismes canadiens qu'il ne les financera s'ils invitent les Sud-Africains. Pourtant, il a permis à des hommes d'affaires canadiens d'importer l'année dernière pour environ 180 millions de dollars de marchandises en provenance d'Afrique du Sud, principalement sous forme de vins, de sucre et d'autres produits. En outre, le gouvernement n'a exercé aucune pression pour arrêter la campagne publicitaire massive lancée par l'Afrique du Sud pour vendre son vin au Canada. Personne ne s'en est plaint. Mais cela montre qu'il y a deux poids, deux mesures. Cet illogisme m'inquiète ainsi que bien d'autres personnes qui s'occupent de ces jeux. En s'attaquant aux handicapés, le gouvernement se montre pour le moins mesquin et hypocrite. Encore une fois, grâce à ce gouvernement à deux faces, les rêves et les espoirs de près de 2,000 athlètes en fauteuil roulant, aveugles et amputés du monde entier voient leurs rêves et leurs espoirs s'écrouler.